

Les tâches traductives entre automatisation et labeur

KHALEF El Djouher

Université de Tizi-Ouzou

Résumé :

Le mode de travail du traducteur aujourd'hui fait face à des changements qui vont de pair avec l'évolution technologique et le développement planétaire. Aussi, le transfert des documents et connaissances qu'il effectue au quotidien d'une langue à l'autre, que ce soit dans le domaine littéraire, scientifique ou autre le fait se tourner vers des outils de plus en plus développés : des logiciels de traduction aux applications de téléphonie mobile en passant par les dictionnaires électroniques en tous genres, il faut dire que le choix est grand. Néanmoins, la difficulté de l'acte traductif varie selon qu'on passe d'un domaine à l'autre et ne peut parfois être surmontée sans une recherche laborieuse qui puisse justifier les différents choix effectués par le traducteur.

Dans le cadre de la nouvelle formation de traducteurs en Master et en qualité d'enseignante-chercheuse au sein du département de traduction de Tizi-Ouzou, nous avons pu mettre en pratique certains de ces outils sur des textes à traduire, et nous nous proposons d'exploiter cette expérience dans la présente intervention afin de mettre en relief la tâche traductive, l'utilisation de l'outil technologique et l'effort humain nécessaires à son exécution.

Introduction

Lorsqu'en Mai 2012, nous avons pris part au TRADETAL traitant, à ce moment là, des possibilités de promotion du wordnet arabe, nous avons déjà procédé, en direct et en ligne, à une expérimentation assez concluante pour cette langue, qu'est l'arabe, du logiciel linguistique Alexandria. Depuis, et bien que celui-ci demeure encore l'un des pionniers en la matière, les outils informatiques de traduction n'ont cessé de

proliférer : applications pour *android* ou sites web en tous genres, il semblerait presque que traduire, aujourd'hui, ne tienne plus qu'à un clic !

Considérant que le titre même de notre communication pose en problématique l'automatisation et le labeur de la traduction en général, nous nous pencherons essentiellement, dans notre exposé, sur les tâches traductives et leur mode d'exécution afin d'illustrer au mieux la dichotomie en présence.

Pour ce faire, il nous paraît opportun de commencer par une définition assez claire et précise de cette notion, pour en mesurer, de suite, les tenants et les aboutissants.

1. Qu'est-ce que la tâche traductive?

Pour répondre à la question, nous décidons, puisque notre thématique s'y prête complètement, d'explorer d'emblée, un outil linguistique électronique très répandu, c'est le dictionnaire français des noms communs inclus dans l'encyclopédie Encarta en version CD-Rom. Et nous relevons, pour le mot " tâche", les acceptions suivantes :

tâche [taʃ]

tâche *nom commun - féminin (tâches)*

1. Travail devant être exécuté (par une ou plusieurs personnes) soumis à certaines conditions et en un temps déterminé

- *mener une tâche à bien*

2. Fonction qui doit être remplie (par quelqu'un)

- *remplir sa tâche de façon consciencieuse*

3. INFORMATIQUE opération de nature informatique gérée par un ordinateur, telle que le traitement de texte ou la gestion de base de données.

- *un ordinateur capable d'effectuer simultanément plusieurs tâches*

(Microsoft ENCARTA, 2009)

Les significations (1) et (2) nous interpellent fortement dans le sens où, même si elles revêtent un caractère généralisé, elles renvoient pertinemment à l'acte du traduire. La troisième signification (03) nous place également dans notre contexte car elle sied tout à fait à la (TA) traduction automatique sachant qu'elle (la signification 3) présente le mot " tâche" en tant que terme relevant du domaine informatique et, donc, de la langue de spécialité.

La suite de notre recherche dictionnaire allant dans cette même direction définitoire, nous en avons retenue les antonymes : *loisir* et *plaisir*, puis les synonymes :

travail, besogne, emploi, activité, fonction, peine, sueur, devoir, corvée et *pensum* pour n'en citer que ceux-là qui nous semblent assez significatifs de la traduction.

En traductologie, à présent, la tâche traductive est une action conjuguée de trois systèmes organiques: le *système visuel*, le *système significatif* et le *système émetteur*.

Pour TATILON (2007), il s'agit d'une conceptualisation du *lu*, du *compris* et du *traduit*. Chez HOLZ-MÄNTTÄRI (1984), c'est un acte de communication interculturelle, incluant mais ne se limitant pas au processus textuel que nous appelons traduction car la tâche traductive peut se multiplier à d'autres formes d'actions.

Aussi, appréhender la traduction à partir des trois systèmes organiques mentionnés, c'est situer dans le système visuel des tâches de l'ordre de la *lecture-scan* et du *repérage lexical* voire, *terminologique* :

- mots communs ou propres ;
- noms d'objets usuels ;
- termes appartenant à un domaine spécifique (jargon) ;
- figements phraséologiques.

Dans le système significatif, les tâches traductives relèvent du domaine linguistico-sémantique mais, surtout, du cognitif car elles exigent un effort de conceptualisation plus ou moins éprouvant selon la nature et le type du texte à traduire. Attribuer des significations justes à chaque mot d'après son contexte verbal, retrouver le réseau sémantique qui se déploie dans le texte et dégager le vouloir dire, essence même de l'opération traduisante sont autant de tâches nécessaires à une compréhension optimale, résultante d'une analyse bien raisonnée.

Arrivé au système émetteur, le traducteur consent un effort de reformulation et franchit une frontière importante, celle de la "repensée". En se basant notamment sur la stylistique, les procédés et les stratégies de traduction, il doit choisir entre plusieurs variantes possibles en fonction de la situation de communication épistolaire. Ces choix traductologiques ainsi forcés interdisent toute possibilité de traduction rapide puisqu'ils ont trait à la pragmatique et à la culture de l'autre. Dans ce contexte, les praticiens disent que chaque texte comporte des segments qui agissent comme des verrous capables de bloquer foncièrement le processus traductif.

En résumé et dans une optique de clarification et non d'exhaustivité des tâches traductives, nous proposons l'organigramme suivant :

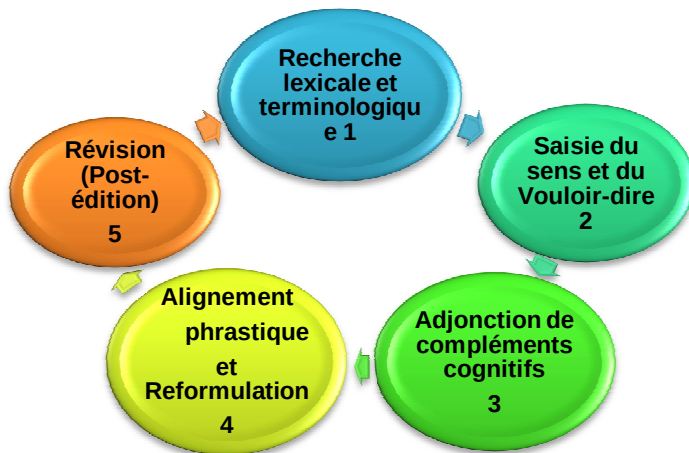


Fig.1 : Les tâches traductives

2. Automatisation vs. Labeur

L'automatisation de la traduction signifie l'entière exécution de celle-ci par ordinateur. Il existe deux types de logiciels informatiques pour transcrire un texte d'une langue vers une autre : *statistiques* et *à base de règles*.

Les logiciels de traduction automatique statistique traduisent en utilisant des « modèles statistiques » auto construits à partir de corpus monolingues et bilingues. La construction de ces « modèles statistiques » est un processus rapide mais nécessite l'existence préalable et la disponibilité de volumes importants de textes traduits. L'entraînement d'un modèle bilingue nécessite au minimum 2 millions de mots pour un domaine spécifique et bien plus pour le domaine général. En outre, ce type de logiciels statistique nécessite des configurations matérielles lourdes pour exécuter des modèles de traduction afin de garantir des performances normales.

Quant aux logiciels de Traduction Automatique (TA) à base de règles, ils ont un bon niveau de qualité pour des traductions généralistes « hors domaines », et les traductions sont par nature prédictibles. La personnalisation par ajout de dictionnaires utilisateurs améliore significativement la qualité de traduction tout en garantissant le respect de la langue. Mais la traduction obtenue peut ne pas être aussi fluide et naturelle que souhaité. En termes d'investissement, le cycle de personnalisation requis pour atteindre le seuil de qualité peut être long et coûteux. Les performances sont élevées, même avec un matériel standard.

Parallèlement à cela, la traduction laborieuse de textes ou documents tous azimuts requiert, dans ses deux langues d'exécution, une très bonne connaissance de la grammaire, en particulier de la syntaxe, c'est-à-dire la structure des phrases, ainsi que de la sémantique. Mais il est aussi nécessaire de connaître la culture implicite, les connotations, etc. Le labeur traductif ne consiste pas à fournir une seule « bonne réponse » à prendre au sens de modèle canonique, mais plutôt de produire des traductions compréhensibles et conservant au mieux le message véhiculé par le texte d'origine.

Ainsi, au-delà de toute considération de temps et de qualité, le labeur permet de réduire aussi bien les ambiguïtés lexicales que sémantiques découlant notamment du phénomène de la polysémie et ce, en se basant sur le cotexte.

3. Google Translate à l'épreuve

Devant des sites électroniques comme Yahoo Babel Fish, Reverso, World Lingo ou Linguatrec, *Google traduction* est, aujourd'hui sans conteste, l'application la plus utilisée pour traduire. Et avant de tester son efficacité dans l'exécution de la tâche traductive, il faut savoir que lorsqu'une phrase est donnée à traduire à un système de traduction automatique statistique,

elle est tout d'abord segmentée en unités telles que mots, séquences de mots et signes de ponctuation. Le système produit ensuite un ensemble d'hypothèses de traduction exploitant l'ensemble des règles présentes dans le dictionnaire bilingue pour traduire les unités reconnues. Sachant qu'il y a de nombreuses manières de découper la phrase source en segments (différentes segmentations), ainsi que de traduire chaque segment connu (différentes traductions), la procédure de construction des hypothèses produit une longue liste d'hypothèses de traduction (les candidats de traduction). Chaque candidat de traduction est associé à un score calculé à partir des scores du modèle de traduction et des autres modèles utilisés dans le système. L'hypothèse de traduction finalement retournée par le système est celle qui obtient le score maximal.

Dans la capture d'écran qui suit, nous pouvons constater que même entre deux langues dont l'origine (latine) et la graphie sont aussi similaires que celles de l'anglais et du français, l'application *Google Translate* n'est pas tout à fait au point :



Fig. 2 : Traduction automatique par Google Translate

Nous remarquons que si l'application a bien repris la 1^{ère} phrase en anglais, ce n'est pas le cas de la 2^{ème} puisque la simple insertion d'une phrase incise, en l'occurrence " encore une fois" a suffi à l'induire en erreur, et le passage du contexte verbal au contexte global a débouché sur une ambiguïté du fait que le système statistique de *Google Translate* ne peut que choisir la traduction dont le score du modèle de traduction est le plus grand.

Pour parer à ce genre d'erreurs, il faut donc trouver le moyen de prendre en compte les informations contextuelles éloignées qui assoient le sens définitif des segments et par ricochet, celui des textes. Et nous croyons que vous conviendrez bien qu'un système de traduction automatique qui utilise des corpus parallèles du domaine littéraire pour traduire un jugement, par exemple, ce n'est pas approprié !

Conclusion

Au bout de cet exposé, nous estimons que dans une infrastructure de la traduction aujourd'hui largement informatisée, les traducteurs, s'ils entendent être à la hauteur des attentes du marché mondialisé, doivent atteindre un niveau élevé d'expertise, non seulement sur le plan linguistique, mais aussi sur le plan technique. La traduction humaine doit faire face à ses propres défis. Deux traducteurs ne traduiront jamais identiquement un même texte et il est fréquent que plusieurs révisions soient nécessaires pour aboutir à une "bonne" traduction. Le défi de la traduction automatique est de produire des traductions comparables à des traductions humaines.

Enfin, si l'automatisation n'a pas encore eu entière raison de la tâche traductive, elle a le mérite incontestable de porter la traduction sur les fronts baptismaux de la science et de la technologie.

Références bibliographiques :

De MAN, P. (1991), « Conclusions : "La Tâche du traducteur" de Walter Benjamin », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 4, n° 2, pp. 21-52.

HOLZ-MÄNTTÄRI, J (1984), *Translatorisches Handeln: Theorie und Methode*, Helsinki: Suomalainen tiedeakatemia. Résumé en anglais par: SCHÄFFNER Christina (2011), « Theory of translatorial action », in Gambier Yves et Luc van Doorslaer (eds.), *Handbook of Translation Studies*, vol. 2, pp. 157–162.

TATILON, C (2007), « Pédagogie du traduire : les tâches cognitives de l'acte traductif », *Méta*, vol. 52, n° 1, pp. 164-171.